



→ ☎ 03 26 86 64 56

→ ☎ 03 20 57 85 04

→ ☎ 01 48 72 47 81

Directeur : Patrick DUROT
246, rue de Cobrieux – 59242 GENECH
☎ 03 20 84 55 15 ☎ 06 85 82 64 67
patrickdurot@aol.com

Genech, le 31 octobre 2022

DIVISION NATIONALE MIXTE/2 DIVISION 2

Madame, Monsieur,

Votre candidature a été retenue pour disputer la Division Nationale Mixte/2 Division 2 qui se disputera pour le stade ligue

- les 19 & 20 novembre 2022 à la Maison du Bridge de Wasquehal
12, place Gambetta Tél : 0320728866
- puis les 3 & 4 décembre 2022 à Bezannes - 51430
7, rue Louis Néel

Mise en place et déroulement:

- 28 paires : 3 séances de 21 donnes et 1 séance de 18 donnes soit 81 donnes par we.
- In fine chaque paire aura rencontré toutes les autres sur 6 donnes au total.

Horaires :

Samedi 19 novembre à 13h45 : 2x21 donnes - pause de 30mn fin vers 20h10
Dimanche 20 novembre à 10h00 : 1x18 - 1x21 donnes - pause de 45mn fin vers 16H00
Samedi 3 décembre à 13h45 : 2x21 donnes - pause de 30mn fin vers 20h10
Dimanche 4 décembre à 10h00 : 1x18 - 1x21 donnes - pause de 45mn fin vers 16H00

Qualification – Montées - Descentes

- Les 4 premiers sont qualifiés pour la finale nationale fixée aux 11 et 12 février 2023.
- 20 paires se maintiennent en DNM2 pour la saison 2023-2024.
- 8 descendent en Mixte Excellence au stade Comité.
- Les 12 premiers de la finale nationale montent en DNM1 la saison prochaine.

L'épreuve est classée en catégorie 3. Les SHA et les CI sont interdits en DNM2. Les paires ayant des conventions inattendues sont invitées à saisir la Commission Nationale des Systèmes par l'intermédiaire du Président de leur comité pour vérifier si elles sont autorisées en DNM2.

Droits d'engagement : 130 € par paires perçus au début de la première séance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Le directeur de la Ligue01 - Patrick DUROT